

Généalogie

« Quand tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens. »

Pierre Marck



Concevoir un livre de famille est un moment de partage fort avec les descendants. Témoignage de Pierre Marck, adhérent de la section FGRCF de Strasbourg.

Le patrimoine familial n'est pas composé que de biens « meubles et immeubles » transmis aux héritiers. La mémoire et l'histoire familiale sont des biens tout aussi importants et durables, mais également fragiles.

AVEC LE LIVRE DE VOTRE VIE, RACONTEZ VOTRE HISTOIRE

Ce besoin de transmettre aux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants la saga familiale s'est exprimé par l'explosion, après la dernière guerre, de la recherche généalogique (grâce aux registres d'état civil et paroissiaux numérisés après la guerre par les Mormons dans la plupart des départements français et des pays européens).

Plus récemment, la rédaction « aidée » de biographies des aînés, qui deviendront « Le livre de papy et mamy », est aussi en plein essor.

Il suffit de voir sur Internet le nombre de propositions commerciales pour la rédaction du « Livre de votre vie » pour constater le succès de cette pratique qui reste cependant assez onéreuse.

Ces ouvrages peuvent facilement être rédigés par un membre de la famille ayant des connaissances en bureautique et pouvant recher-



cher dans les mairies et sur Internet la généalogie de la famille, sur les sites des archives départementales. Une aide sur ce point peut aussi être apportée par les nombreuses associations de généalogie. Encore faut-il disposer des informations, photos et documents divers.

UN BESOIN PERSONNEL

J'ai eu le malheur de perdre mon père cheminot six mois après ma naissance, et mes grands-parents paternels et maternels ont disparu avant mes 20 ans.

Arrivé à l'âge adulte, j'ai éprouvé un besoin viscéral de retrouver mes ancêtres et leurs parcours et j'ai commencé mes recherches généalogiques qui m'ont amené loin, très loin dans le passé, mais malheureusement les documents récents, à part les photos, étaient inexistantes.

Il est donc fortement conseillé, tant que les parents et grands-parents sont encore là, de les interroger, de recueillir des documents anciens : livrets de famille, documents militaires, extraits d'actes d'état civil, actes notariaux, et avec leur aide, de mettre des noms sur les photos, etc.

PATRIMOINE POUR LA DESCENDANCE

Il a été prouvé que la rédaction de ces biographies peut avoir un effet thérapeutique (article du Pr. Claude Renier « Des biographies thérapeutiques »).

Le livre que j'ai conçu, imprimé, a été donné à toute ma descendance et a fait la joie et l'étonnement de mes enfants et petits-enfants, qui jamais n'auraient pensé avoir des ancêtres jusqu'avant le X^e siècle.

Pierre Marck

EN BREF

■ ???????
 ??????????
 ??????????????
 ??????????????????